



49.3

une première défaite pour le gouvernement !

Minoritaire dans le pays et désormais minoritaire à l'Assemblée, le gouvernement a été obligé de dégaîner l'article 49-3 de la Constitution pour faire passer en force sa contre-réforme des retraites.

C'est un déni de démocratie !

Cet échec du gouvernement est le fruit des formidables mobilisations de ces dernières semaines, des millions de manifestant-es et de grévistes, de l'unité de l'intersyndicale et de l'action de tou-ttes les élu-es, des partis de gauche et écologistes, qui ont mis toutes leurs forces dans cette bataille.

RÉFÉRENDUM : la consultation du peuple est une exigence

La bataille pour empêcher la mise en œuvre d'une réforme illégitime doit se poursuivre. Le PCF appelle à participer massivement aux rassemblements syndicaux de ce week-end et à la grande journée de grèves et de manifestation du jeudi 23 mars. Et lundi, les député-es communistes voteront une motion pour censurer le gouvernement !

De plus, 185 parlementaires viennent de déposer avec les communistes un référendum d'initiative partagée sur cette réforme.

Après la validation par le Conseil constitutionnel, nous aurons neuf mois pour réunir 4,7 millions de signataires et forcer le président à le mettre en œuvre. Durant toute cette période, la réforme devra être suspendue.

” Interpellons les parlementaires pour les appeler à voter la censure



Tous et toutes ensemble, nous pouvons gagner !

FINANCER LA RETRAITE À 60 ANS, **des pensions supérieures au smic,** **pour toutes et tous, *c'est possible !***

Nous proposons une bonne réforme des retraites avec des recettes nouvelles : création d'emplois, augmentation des salaires, égalité femmes-hommes, taxation des revenus financiers...

 **La création de 500 000 emplois** indispensables dans les services publics (hôpital, école, transports, territoriale, etc.) rapporterait plus de 6 milliards d'euros.

 **La réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures** et la création d'emplois équivalente (1,7 million d'emplois) rapporterait 13,6 milliards d'euros ;

 **La mise à contribution des revenus financiers des entreprises,** aujourd'hui exonérés de cotisations, rapporterait près de 40 milliards d'euros.

 **Une augmentation immédiate de tous les salaires** augmenterait automatiquement les cotisations sociales pour financer les pensions :

- Dans le privé, 5 % de hausse des salaires rapportait 9 milliards d'euros ;
- Dans le public, l'augmentation de 5 % du point d'indice de la fonction publique représenterait 1,25 milliards d'euros de cotisations retraites en plus.

 **L'égalité salariale femmes-hommes,** c'est 6 milliards d'euros de recettes supplémentaires ;

J'adhère



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Tél : _____

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - 2, place du Colonel-Fabien 75019 Paris

Tél. : 01 40 40 12 12 / E-mail : pcf@pcf.fr / Web : www.pcf.fr